



PROPOSITION DE STAGE POUR 2018

BP 11283 – 84911 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04.90.84.01.70 / Fax : 04.90.84.00.37
secretariat@grab.fr / www.grab.fr

Intitulé du stage en Arboriculture Biologique :

Suivi phytosanitaire de variétés anciennes de 7 espèces fruitières : poiriers, pommiers, pruniers, abricotiers, pêchers, cerisiers, amandiers, implantés au conservatoire de la Thomassine à Manosque et dans certains vergers de producteurs.

Les variétés commerciales disponibles à la plantation pour les professionnels, sont peu adaptées au mode de culture biologique et nécessitent de réaliser des traitements phytosanitaires pour limiter les dégâts des bioagresseurs.

La recherche d'un matériel végétal le moins sensible, reste une priorité. Cette rusticité variétale est mal renseignée pour les variétés anciennes alors qu'elles pourraient intéresser les arboriculteurs.

Les missions du stagiaire seront

- la réalisation d'évaluations de sensibilité variétale vis-à-vis des principaux bioagresseurs pour chacune des 7 espèces selon un protocole d'observation établi et validé en 2016 et 2017
- la synthèse de ces évaluations et leur compilation avec celles de 2016 et 2017
- la rédaction de fiches de sensibilité variétales, en partenariat avec le stagiaire du Parc Naturel Régional du Lubéron

Ce stage s'inscrit dans la partie évaluation du patrimoine fruitier méditerranéen du conservatoire de la Thomassine et de vergers collection, du projet FRUINOV.

Il se déroulera en étroite collaboration avec un autre étudiant stagiaire qui aura pour mission la synthèse bibliographique des données pomologiques et l'évaluation des caractéristiques agronomiques de ces mêmes variétés.

Dates ou durée du stage : 6 mois de Mars à fin Août

Lieu : Manosque et 1 jour par semaine à Avignon
Domaine : Expérimentation, Agriculture biologique,
Niveau requis : 2^{ème} année minimum d'ingénieur agri/agro, ou Master
Responsable : Sophie-Joy ONDET
Contact : sophiejoy.ondet@grab.fr

Conditions du stage :

Convention de stage indispensable
Indemnisation légale (554€/mois en 2017)
Remboursement des frais kilométriques occasionnés pour la réalisation des missions du stage
Permis B et véhicule indispensables.
Ordinateur portable souhaité.